

COMMUNIQUE DE PRESSE

Troisième réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRs)

Rabat, le 27 juin 2016

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques a tenu le 27 juin, sa troisième réunion au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat.

Institué par la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, ce Comité est présidé par le Wali de Bank Al-Maghrib (BAM) et regroupe les représentants de BAM, de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) et de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ainsi que du Ministère de l'économie et des finances. Il est chargé de la surveillance macroprudentielle du secteur financier. A ce titre, il évalue notamment les risques systémiques pour ce secteur et examine les mesures pour en atténuer les effets en vue de préserver la stabilité financière.

Lors de cette réunion, le Comité a procédé à :

- l'approbation du rapport sur la stabilité financière relatif à l'exercice 2015 ;
- l'examen de la cartographie des risques du système financier ;
- la validation de la feuille de route inter-autorités des actions et réformes visant à renforcer la stabilité financière au titre de la période 2016-2018.

L'analyse de la situation du système financier au regard des tendances économiques et financières, observées et attendues, a permis au Comité de dégager les principaux constats suivants :

- Les risques macroéconomiques se sont atténués à la faveur de la réduction des risques émanant des conditions extérieures et de la consolidation budgétaire. Néanmoins, la morosité de l'activité non agricole pourrait, si elle devait persister davantage, impacter négativement le système financier.
- La contraction du crédit bancaire aux entreprises nécessite des mesures de relance à même de soutenir le financement de l'économie et partant de préserver les capacités bénéficiaires des institutions financières.
- Sur la base d'une étude portant sur un échantillon de près de 1.700 entreprises non financières privées et publiques, les délais de paiement des créances inter-entreprises se sont de nouveaux allongés, en particulier pour les entreprises privées atteignant des niveaux alarmants pour les TPME et certains secteurs d'activité. Cette situation pèse lourdement sur les trésoreries des entreprises et nécessite d'accélérer la réforme sur les délais de paiement et sa mise en œuvre effective.
- Les banques continuent d'être rentables, bien capitalisées et résilientes aux stress tests simulant des chocs macroéconomiques. Leur position de liquidité s'est parallèlement améliorée. Leurs résultats ont toutefois enregistré globalement des baisses, dans un contexte de resserrement des marges d'intermédiation et de coût élevé du risque de crédit, en partie atténuées par leurs bonnes performances à l'international. Dans une phase où la croissance des crédits bancaires est, en grande partie, portée par ceux à l'habitat assortis de taux bas, l'exposition des banques au risque de taux d'intérêt appelle à la vigilance.

- Le secteur des entreprises d'assurances dégage une marge de solvabilité, en couverture du risque de souscription, largement supérieure au minimum réglementaire. Néanmoins, le passage vers un régime prudentiel de solvabilité basée sur les risques devrait nécessiter la recapitalisation de certaines d'entre elles. Les plus-values latentes susceptibles d'être dégagées par les portefeuilles d'actifs de ces institutions ont de nouveau baissé en relation avec la contreperformance du marché boursier.
- La situation financière du secteur de la retraite continue d'être préoccupante eu égard aux déséquilibres techniques de certains régimes. En particulier, le régime des pensions civiles, dont la réforme a enregistré un retard important, a connu un deuxième déficit en 2015 et pourrait voir ses réserves s'épuiser en 2022.
- Les marchés des capitaux continuent de participer, mais encore de manière limitée, aux besoins de financement de l'économie. Leur niveau élevé de concentration constitue, de surcroît, un facteur de propagation des risques au sein du système financier appelant, entre autres, à l'aboutissement rapide des réformes prévues pour le développement de ces marchés.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.208.246

E-mail : n.sqalli@bkam.ma